

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA

---

**REPORT DE LA DATE DE LA VENTE DES IMMEUBLES À L'ENCHÈRE  
PUBLIQUE POUR LE DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES OU  
SCOLAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ARTHABASKA**

---

**AVIS PUBLIC**  
**aux personnes et organismes sur le territoire**  
**de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska**

**A**vis public vous est donné par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, Frédéric Michaud, que suite aux différentes directives annoncées par le gouvernement du Québec et la Direction de la santé publique, la vente pour défaut de paiement de taxes prévue le jeudi 10 juin 2021 **est reportée à une date ultérieure.**

Dès que la situation nous le permettra, un avis public indiquant la nouvelle date sera publié au moins 15 jours avant la vente.

Si votre immeuble fait partie de la liste des immeubles à être vendue et que vous souhaitez régulariser votre situation ou pour toutes questions, vous pouvez téléphoner au 819-752-2444.

Donné à Victoriaville, ce 13 mai 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



---

Frédéric Michaud, M.Sc

Victoriaville, le 12 mai 2021

**Aux greffiers, secrétaires-trésoriers et secrétaires-trésorières des municipalités locales dont le territoire fait partie de celui de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska**

**Objet : Avis public - Report de la date de la vente des immeubles à l'enchère publique pour le défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires sur le territoire de la MRC d'Arthabaska**

(Dossier SB - 2021 Vente pour taxes)

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons sous pli l'avis public suivant, à savoir :

- Avis public relativement au report de la date de la vente des immeubles à l'enchère publique pour le défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires sur le territoire de la MRC d'Arthabaska

Cet avis public est transmis par courriel, dont un doit être affiché aux endroits réservés à cette fin par votre municipalité.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Frédérick Michaud, M.Sc.

FM/js  
p.j.